



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE

Sous-préfecture de Boulogne-Billancourt



Adresse : 2 bis rue Damiens 92100 Boulogne-Billancourt

Standard : 01.40.97.20.00

Courriel : sp-boulogne@hauts-de-seine.gouv.fr

Adresse internet : www.hauts-de-seine.gouv.fr

Les textes de références

Décret du 28 mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité et modifiant diverses dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/3/28/LHAX1702913D/jo/texte>

Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre public d'accessibilité

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/19/LHAL1614039A/jo/texte/fr>

Crée le : 2019

Dernière mise à jour: 23/03/2022

Adresse : 2 bis rue Damiens 92100 Boulogne-Billancourt

Standard : 01.40.97.20.00

Courriel : sp-boulogne@hauts-de-seine.gouv.fr

Adresse internet : www.hauts-de-seine.gouv.fr



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue à la Sous-préfecture de Boulogne-Billancourt

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

oui non

→ Le personnel connaît le matériel

oui non



Contact : olivier.gelabale@hauts-de-seine.gouv.fr 0141863710
sp-logistique-boulogne@hauts-de-seine.gouv.fr



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 17920001900091

Adresse : 2bis rue Damiens 92100 Boulogne-Billancourt



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. Réouverture des portes coupe-feu en 2022 liée à la mise en place d'un nouveau SSI



Ce service sera accessible le : en 2022



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



2.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



3.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



4.

.....
.....



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



5.

.....
.....



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



6.

.....
.....



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



7.

.....
.....



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.
- Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Les déplacements ;
- + Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- + La largeur des couloirs et des portes ;
- + La station debout et les attentes prolongées ;
- + Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologie-solidaire.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- + La communication orale ;
- + L'accès aux informations sonores ;
- + Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- + Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- + L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- ☞ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ☞ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Pré-cisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ☞ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ☞ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou en-core de la table, d'une assiette...
- ☞ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ☞ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ☞ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ☞ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ☞ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

2) Comment les pallier ?

- ☞ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ☞ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ☞ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'in-compréhension.
- ☞ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- ☞ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

- 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes
 - + Un stress important ;
 - + Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
 - + La communication.

2) Comment les pallier ?

- ☞ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ☞ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ☞ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

- 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes
 - + La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
 - + Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
 - + La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
 - + Le repérage dans le temps et l'espace ;
 - + L'utilisation des appareils et automates.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAH, CDCF, CPSCA, CGAQ, CSPME, FCD, SYNTHORCAT, UMH, UNAPEI.

Conception- Réalisation : INFOSOC/ISG/SRS/ATLZ/lemoncicloud

fiche de suivi de l'entretien des équipements

Exemple d'équipements nécessitant entretien et maintenance :

- groom
 - porte automatique ;
 - ascenseur ou élévateur ;
 - boucle à induction magnétique ;
 - balise sonore ;
 - signalétique sur écran ;
 - tourniquet ;
 - tapis roulant ou escalier mécanique.

Adresse : 2 bis rue Damiens 92100 Boulogne-Billancourt

Standard : 01.40.97.20.00

Courriel : sp-boulogne@hauts-de-seine.gouv.fr

Adresse internet : www.hauts-de-seine.gouv.fr